

Absents : - JOEL TABOURIECH

- **ERIC DIT pouvoir à ALAIN SAUREL**
- **Sophie REVERT pouvoir à JJ FRANCOIS**
- **Marie VOULHOX**

La séance a été ouverte à 19H05

1-CHANGEMENT DE LA CHAUDIERE DU BATIMENT MAIRIE-ECOLE

Suite aux nombreux dysfonctionnements de la chaudière survenus encore cet hiver, dysfonctionnements ayant généré d'important frais, le conseil a décidé de procéder à son remplacement.

Parmi les solutions proposées il a été décidé de retenir le remplacement pur et simple de la chaudière actuelle par une chaudière fuel à condensation, l'installation d'un autre système de chauffage n'étant pas possible sans travaux importants de mise en conformité du bâtiment, en particulier au niveau de l'isolation ...

Le conseil a retenu l'offre de l'entreprise PREMILLEU pour un montant de 16 157,93€.

2- REMISE EN ETAT DE LA CARRIERE

Le conseil a pris connaissance des derniers courriers de l'association ASPEC (mailing, presse) et notamment de celui concernant la plantation d'arbres fruitiers et d'une centaine de plants de vignes sur le site.

Le Maire a également rendu compte de la réunion du 15 juin avec la société VICAT qui sera invitée au prochain conseil du mois de juillet. La déclaration d'abandon sera prochainement déposée.

Le conseil s'est félicité de la qualité de la remise en état et Le Maire a vivement remercié les conseillers de leur implication lors des nombreuses réunions tenues avec la société pour le suivi de cette remise en état.

Concernant les plantations à venir, le conseil a exprimé son désaccord sur le nombre d'arbres fruitiers et de plants de vigne, plantations qui nécessiteront forcément un entretien futur.

3- PRESENTATION DU BÂTIMENT COMMERCIAL

MADAME Sylvie PINHEDE, architecte a présenté sur écran en 3D le futur bâtiment commercial dans sa première version, et répondu aux différentes questions des conseillers.

4- PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil a pris connaissance du projet de zonage issu de la dernière réunion du 12 juin avec le cabinet d'urbanisme.

Ce projet sera soumis lors de la prochaine réunion aux différents partenaires institutionnels pour approbation avant mise à l'enquête publique.

6- LOCATION SALLE DES FETES.

Un point a été fait sur le fonctionnement de la salle et sur les locations à venir.

7- AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE

Un projet d'aménagement de jeux pour enfant a été présenté. Cet aménagement devra s'harmoniser avec une éventuelle extension du bâtiment actuel qui permettrait la suppression des 2 classes du haut. La conservation de ces deux classes, dans le vieux bâtiment, génèrent en effet des surcoûts financiers importants et des déplacements peu fonctionnels pour les enfants, parents, et personnels.

Cette extension permettrait aussi la réhabilitation du bâtiment mairie-école et sa mise aux normes, notamment en matière d'accessibilité.

5 - QUESTIONS DIVERSES.

- Le conseil a accepté de donner mandat au président du CENTRE DE GESTION pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective
- Le conseil a donné son accord au Syndicat Mixte du Bugey pour utiliser les données cartographiques concernant la Commune.
- Le conseil a décidé d'instaurer une participation forfaitaire de 650€ à l'assainissement collectif en remplacement de la participation pour raccordement à l'égout supprimée à compter du 1^{er} juillet 2012.
- Le conseil a accepté divers devis :
 - SOGEDO pour le changement d'une conduite d'eau pour un montant de 3 055,78€
 - ONF pour l'entretien et le marquage de parcelles de forêt pour un montant de 1 789,24€
 - BODET pour la mise en sécurité du clocher de l'Eglise pour un montant de 5 368,13€

6 – AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Le Maire a rendu compte de la réunion du 13 juin avec les services du Conseil Général pour acter la réalisation de 4 chicanes dans la traversée du village aux entrées nord et sud et la réalisation d'un cheminement piétonnier pour se rendre à l'école et faciliter l'accès au futur bâtiment commercial.

La séance a été levée à 22h40

LE MAIRE